

**PROCES VERBAL**  
**Conseil Municipal du Mardi 12/05/2026**  
Suivant convocation du 04/05/2026

L'an deux mille vingt-six le mardi 12 mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Stéphane MERCY**, Maire

**Nombre de conseillers en exercice : 15**

**Présents :** Stéphane MERCY – Fabrice MARCHAIS – Béatrice IZAC RAINSART- Jean-Jacques MAILHAC – Imilla MOURGUES – Sylvette AZNAR GALVE - Nadine FALIERE— Laurent POURCHET – Thierry LACROIX – Sophie JEAN - Rémi DEROSER – Julie MARCHESSEAU GUERIN – Romain RUBIO– Thilde HOLDT

**Représentés par procuration :** Benjamin CLUET à Thilde HOLDT

**Secrétaire de séance :** Nadine FALIERE

**Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 14/04/2026.** Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu du précédent Conseil Municipal.

**Décisions :**

**25-2026 : Site Patrimonial Remarquable : Reconstitution de la Commission Locale suite aux élections municipales.** Le Maire est membre de droit. Adoptée à l'unanimité.

Nouveaux élus de la commission locale :

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Béatrice IZAC RAINSART	Laurent POURCHET
Sylvette AZNAR GALVE	Thierry LACROIX
Romain RUBIO	Jean-Jacques MAILHAC

**26-2026 : Commission communale des impôts directs (CCID). Délibération fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres.** Les élus ont voté la liste de 20 membres à communiquer à la direction départementale des finance publiques qui choisiront eux-mêmes les 12 membres qui siégeront à la CCID.

Adoptée à l'unanimité

**27-2026 : Vote des subventions aux associations pour l'année 2026. Julie MARCHESSEAU GUERIN et Thierry LACROIX,** membres de bureaux d'association ne prennent pas part au vote.

Un courrier demandant aux associations de fournir le dernier compte rendu de l'assemblée générale, la liste des adhérents, les comptes et balances de l'exercice 2025, les avoirs de l'association et le budget 2026, cela afin de mettre en paiement la subvention 2026.

Adoptée à l'unanimité

**28-2026 : Décision Modificative n°1 Budget 410 :** Le compte 775 « produits de cession d'immobilisations » ayant été inscrit à tort en recettes de fonctionnement, alors que ce compte est réservé à l'exécution budgétaire et ne doit pas être utilisé en prévision. La rectification a été faite sur le bon compte.

Adoptée à l'unanimité

**29-2026 : Désignation des représentants au sein de l'assemblée générale d'Hérault Ingénierie :** **M. Benjamin CLUET** a été désigné représentant titulaire et **M. Jean-Jacques MAILHAC** représentant suppléant.

Adoptée à l'unanimité

**30-2026 : Mise en place d'astreintes :** Un service d'astreintes sera mis en place pour les agents du service technique aux mois de juillet et août. La délibération en fixe les modalités.

Adoptée à l'unanimité

**31-2026 : Modification tarifs communaux (gratuité salle des moulins et salle de Ceps).** La gratuité de ces salles pour les moins de 25 ans ne s'appliquera qu'une fois par an.

Adoptée à l'unanimité

### Questions diverses :

Représentant Trifyl : **M. Benjamin CLUET** a été désigné représentant Trifyl

Point commissions : La commission communication annonce qu'un bulletin municipal sortira courant juin. La commune va également s'équiper de l'application panneau pocket +.

### Point avancement travaux :

- La réalisation du Schéma Directeur de l'Assainissement commencera courant juin. Il faudra un an au cabinet d'études pour mener à bien cette mission.
- Le système de climatisation des appartements de la rue du Barry a été remplacé. Les anciens blocs climatiseurs ont été installés à titre d'essai sur deux gîtes du Campotel. Si cette expérimentation s'avère concluante, l'ensemble des gîtes sera climatisé l'année prochaine.
- A l'école ; le système de chauffage a été remplacé suite à son dysfonctionnement.
- Concernant l'éclairage public, un représentant d'Hérault Energie est venu constater les zones insuffisamment éclairées sur la commune. De nouveaux points d'éclairage public seront prochainement installés.
- Le village sera également fleuri avant l'été.
- L'ancien accueil du camping va être réaménagé en local afin d'accueillir l'association de la pétanque.
- L'acquisition d'une mini pelle est envisagée pour le service technique.
- Enfin, les agents de la commune sont reçus individuellement afin de faire un point sur leur parcours professionnel et leurs attentes. Le dernier agent ayant intégré le service technique a vu son contrat prolongé. L'adjoint au service technique souhaite désormais que ce poste soit pérennisé.

La séance est levée à 21H05

La secrétaire

**Nadine FALIERE**

Par délégation  
Le 1<sup>er</sup> adjoint au Maire  
**Fabrice MARCHAIS**

